

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

**CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que le conseil municipal a établi, conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018 tel que publié ci-après et qu'il a fixé à 20 h 00 l'heure du début des séances ordinaires.

<u>JANVIER</u> Lundi 15 janvier 2018	<u>JUILLET</u> Mardi 3 juillet 2018
<u>FÉVRIER</u> Lundi 5 février 2018	<u>AOÛT</u> Lundi 6 août 2018
<u>MARS</u> Lundi 12 mars 2018	<u>SEPTEMBRE</u> Mardi 4 septembre 2018
<u>AVRIL</u> Lundi 9 avril 2018	<u>OCTOBRE</u> Mardi 2 octobre 2018
<u>MAI</u> Lundi 7 mai 2018	<u>NOVEMBRE</u> Lundi 5 novembre 2018
<u>JUIN</u> Lundi 4 juin 2018	<u>DÉCEMBRE</u> Lundi 3 décembre 2018

Donné à Saint-Pascal, ce 5^e jour de décembre 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 13 décembre 2017 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 5 décembre 2017.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA